

PRODUITE POUR ÊTRE VENDUE

2

Vers 1950, en peu d'années, une industrie de la tortue à tempes rouges s'est développée aux Etats-Unis, menant à la commercialisation de plusieurs millions de tortues par an.

Peu après les débuts de l'élevage industriel de la "tortue de Floride" aux USA, 150 fermes d'élevage produisaient chacune des jeunes tortues par milliers, issues d'adultes capturés dans la nature. C'est par millions que les petits chéloniens ont pu être **exportés durablement vers une trentaine de pays d'Europe et d'Asie, même après leur interdiction aux USA** pour raisons sanitaires. Entre 1989 et 1997, année où l'Union Européenne en a interdit l'importation, 52 millions de jeunes tortues ont quitté les USA. **La France en a importé plus de 4 millions.**

Au plus fort des importations, une tortue se vendait 1,5 \$. **Prix dérisoire, petite taille, apparence facilité d'élevage** : devenus un best-seller des animaleries, ces animaux-objets se sont retrouvés innombrables au

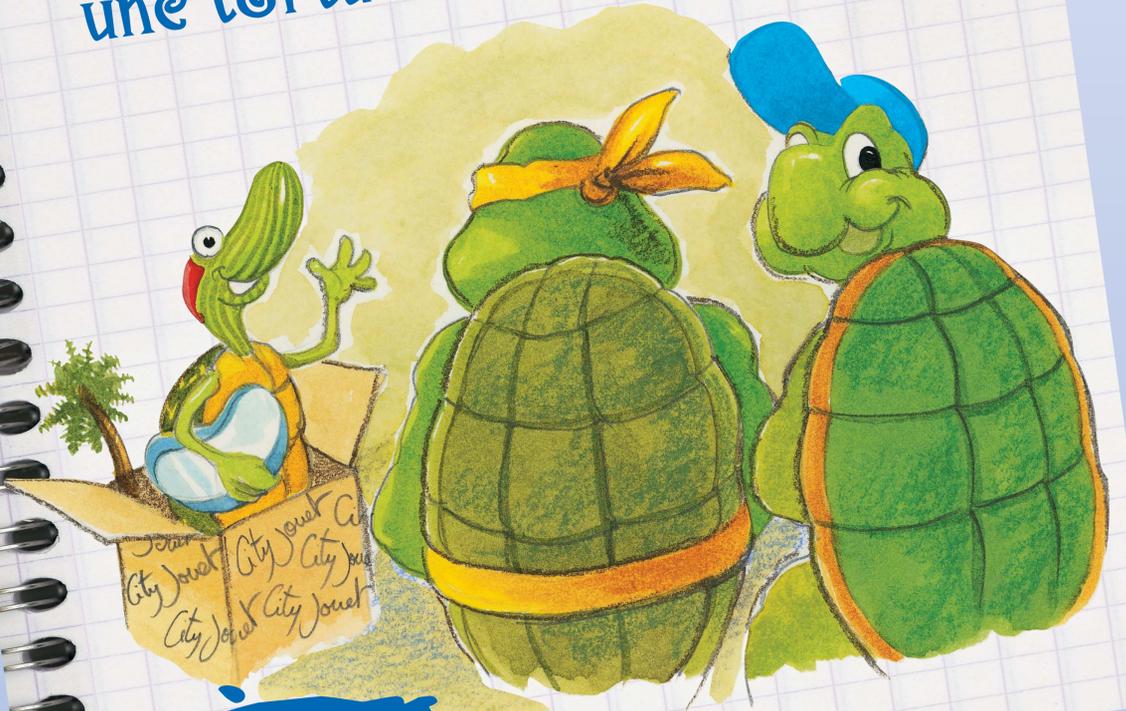


fond d'une chambre ou sur un réfrigérateur, **ils ont péri nombreux de carences alimentaires, de manque d'eau et de soleil.** Les survivantes ont grandi, trop vite pour plus d'un propriétaire. D'où de **nombreux lâchers, en France et ailleurs, dans la nature.** Pour le bien supposé des tortues, mais sans grands égards pour la faune et la flore indigènes...



**NE JAMAIS REJETER
DE TORTUES DANS LA NATURE**

Ça reste petit, une tortue de Floride ?



De quelques
grammes à la naissance,
la tortue à tempes
rouges peut dépasser
1,5 kg en 2-3 ans !

“Attention,
une tortue n'est
pas un jouet !”

